

Aménagement, nature

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

*Direction générale de l'aménagement,
du logement et de la nature*

Direction de l'eau et de la biodiversité

**Arrêté du 9 mars 2009 modifiant l'arrêté du 27 mars 2007 portant nomination
au conseil d'administration de l'établissement public du parc national de la Réunion**

NOR : DEVN0905302A

Par arrêté du ministre d'Etat, de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire en date du 9 mars 2009, sont nommés membres du conseil d'administration de l'établissement public du parc national de la Réunion :

1. M. Jean-Claude Tatard, compétent en matière de développement rural, sur proposition du Conseil économique et social de la Réunion, en remplacement de M. Jean-Pierre Avril ;
2. M. Dominique Virama Coutaye, représentant des habitants du cœur, sur proposition de la commune de Saint-Paul, en remplacement de M. Jean-Luc Natio.